

Janvier 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Bonne année à tous!	2 Mairie fermée	3 Mairie fermée	4 Mairie fermée 	5 Mairie fermée	6 Mairie fermée Patin libre (Centre sportif Saint-Robert de 13h30 `à 15h00)	7
8	9	10 Biblio (14h à 16h et 19h à 20h) Âge d'Or	11 	12	13	14
15	16 Conseil municipal (salle Léo-Thérour, 20h)	17 Biblio Âge d'Or	18 Souper Afeas (Restaurant Le Maska) 	19	20 Soirée dansante Âge d'or (17h30 à la salle Léo-Thérour)	21
22	23	24 Biblio Âge d'Or	25	26 Soirée Cinéma Salle Léo-Thérour (19h)	27 Café Famille (9h à 11h) Patin libre (13h30 `à 15h00)	28
29 Défi patin Parc Léo-Guilbault (13h à 16h)	30	31 Biblio Âge d'Or				



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.



Desjardins

450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir



Volume 12 - Numéro 10

Décembre 2016- Janvier 2017



*M. le maire Louis R. Joyal,
Mesdames les conseillères
Diane De Tonnancourt, Danielle Proulx,
Messieurs les conseillers,
Alain Crevier, Léo-Paul Desmarais, Jean-Pierre Bussièrès et Yvan Robidoux
souhaitent à toute la population maskoutaine
leurs vœux de joie et de bonheur en cette période des Fêtes!*



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : yamaska@pierredesaurel.com
Site web : www.yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalité-de-Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal 450 789-2912
genlouis@distributed.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebeau202@hotmail.com

Jean-Pierre Bussièrès 450 789-5757
jpbussieres299@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acrevier@bell.net

Direction générale :

Karine Lussier 450 789-2489
yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphone

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Louis R. Joyal
450 789-2912

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Théroux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
15 janvier 2017

Prochaine parution :

31 janvier 2017

Décembre 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4 Dépouillement d'arbre de Noël (salle Léo-Théroux 13h)	5 Prévisions budgétaires (salle Léo-Théroux, 19h) Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	6 Vestiaire Biblio (14h à 16h et 19h à 20h)	7  	8	9	10
11	12	13 Biblio Âge d'Or	14	15	16 Soirée dansante Âge d'or (17h30 à la salle Léo-Théroux)	17
18	19	20 Biblio fermée	21  	22	23	24 Messe des enfants (16h) Messe solennelle (23h)
25	26 Mairie fermée Patin libre (Centre sportif Saint-Robert de 13h30 `à 15h00)	27 Mairie fermée Biblio fermée	28 Mairie fermée	29 Mairie fermée	30 Mairie fermée Patin libre (Centre sportif Saint-Robert de 13h30 `à 15h00)	31



VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
DU 26 DÉCEMBRE 2016 AU 6 JANVIER 2017
INCLUSIVEMENT.



Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**

188 Mgr Parenteau,
Yamaska (Québec) J0G 1W0



Jasmin Bibeau
Propriétaire

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



• Boeuf A-1, charcuterie,
fruits & légumes, pain
chaud, produits maison

• Café et sandwich

• Service de télécopies et
photocopies

• Sac de glace et vers
pour la pêche

• Livraison et commandes
téléphoniques



Sylvain Rochon

Député de Richelieu

71, rue de Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Sans frais : 1-866-649-8832
Tél.: 450 742-3781



LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
Président du caucus du Bloc Québécois
Représentant de la nation québécoise



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479
Téléc.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca



Claude Forcier

Tél.: (450) 568-2120
Cell.: (450) 880-2121

Courriel: cforcier@equipeinterbro.com
Site web: www.equipementinterbro.com

- ✦ Excavation
- ✦ Transport
- ✦ Sable / Gravier
- ✦ Travaux agricoles
- ✦ Installation septique (ECOFLO)



Services d'Arbres



de la Sablonnière Ent.

ARBORICULTEUR ÉLAGUEUR DIPLOMÉ

Abattages dangereux • Élagage
Déboisement • Haubanage
Essouchage • Taille de haies • Plantation

Olivier de la Sablonnière, prop.

Cell.: 450 808-3371

Bureau: 450 789-2135

olivierdelasablonniere@gmail.com

URGENCE 24 HEURES

Assurance responsabilité
servicesd arbresdelasablonniere.com

Mot du Maire de décembre 2016

Dans cette édition du journal, vous trouverez le rapport du maire tel qu'exigé par le *Code municipal du Québec*. Je désire compléter ce rapport par des informations supplémentaires au sujet de la municipalité. Tout d'abord, je tiens à souligner l'excellent travail des employés municipaux qui ont travaillé très fort afin de finaliser des dossiers qui étaient incomplets depuis plusieurs années. Je sais qu'il y a des gens qui éprouvent de l'insatisfaction face à la municipalité, mais vous devez savoir que le conseil municipal ainsi que l'administration municipale doivent faire respecter les règlements de la municipalité et des différents ministères.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques oblige la municipalité à faire appliquer le *règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22). La municipalité de Yamaska a donc entrepris les démarches nécessaires afin d'honorer ses responsabilités et de s'assurer de la présence d'installations septiques conformes, et ce, pour chaque bâtiment. Ces procédures occasionnent donc un travail supplémentaire pour l'ensemble des employés municipaux.

Depuis un peu plus d'un an, la municipalité s'est regroupée avec deux autres municipalités afin d'engager une ressource en loisir. L'objectif premier est de développer son offre de service en loisirs auprès des citoyens. L'année 2017 s'annonce riche en activités, c'est pourquoi nous faisons appel à vous afin de vous impliquer davantage au sein du comité des loisirs. De plus, en février 2017 se tiendra l'assemblée annuelle où les citoyens auront la possibilité de choisir les membres du conseil d'administration. Je vous encourage fortement à participer à cette assemblée où vous aurez l'information détaillée des projets à venir et vous aurez également la possibilité de devenir membre du comité des loisirs. L'implication des citoyens fait de Yamaska, une municipalité pleine de vitalité et de dynamisme.

Le 5 novembre 2017 auront lieu les prochaines élections générales. Ce sont les membres du Conseil qui définissent les orientations et la vision à long terme de la municipalité. Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans l'intérêt des citoyennes et citoyens qu'ils représentent. Est-ce que nous voulons une municipalité dynamique qui se développe et qui facilite la venue de nouveaux citoyens? J'encourage les jeunes, les parents d'enfants, d'adolescents à vous présenter, c'est vous qui allez vivre dans notre belle municipalité plusieurs années.

En terminant, mon épouse Thérèse se joint à moi ainsi que les membres du Conseil pour vous souhaiter une très belle période des Fêtes. C'est un moment privilégié pour prendre du temps auprès des êtres chers. Que la nouvelle année vous apporte paix, santé et bonheur. Qu'elle comble vos vœux les plus chers!

Louis R. Joyal

Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 3 octobre 2016

SOUMISSIONS – DENEIGEMENT – INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Il est résolu d'accorder un contrat à Camille Gamelin au montant de 16 800 \$ plus taxes d'une durée de trois ans pour le déneigement des infrastructures et de sept bornes d'incendie.

RENOUVELLEMENT – CONTRAT D'ASSURANCE MMQ (LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC)

Il est résolu d'accepter le renouvellement d'assurances de la Municipalité de Yamaska avec la MMQ (La Mutuelle des municipalités du Québec) pour un montant de 24 305 \$. Le contrat est renouvelé pour une période d'un an, soit du 26 octobre 2016 au 26 octobre 2017.

ADOPTION DES PREVISIONS BUDGETAIRES 2017 – REGIE D'INCENDIE PIERREVILLE – SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Il est résolu que la Municipalité de Yamaska approuve et entérine le budget adopté par le conseil d'administration de la Régie d'incendie Pierreville – Saint-François-du-Lac pour l'exercice financier 2017 au montant de 425 599 \$. La quote-part de la municipalité de Yamaska est de 76 463\$.

Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public **entre 01h00 et 07h00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Yamaska.

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

La population de Yamaska est invitée à une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Yamaska **le 5 décembre 2016, à 19h00**, à la salle Léo-Thérout au 45, rue Cardin à Yamaska. Les membres du Conseil y présenteront les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017.

RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

Les propriétaires ont reçu, au courant du mois de novembre, un relevé de compteur d'eau. Afin de se créer une banque de numéros de téléphone, nous vous demandons d'inscrire votre numéro pour faciliter notre travail. De plus, vous pouvez inscrire votre adresse courriel afin de recevoir des nouvelles de la municipalité (ex. avis d'ébullition, etc.). Si vous êtes un propriétaire chez qui la municipalité a installé un compteur électronique ou une antenne ou si vous êtes locataire, vous ne recevrez pas de relevé. Vous pouvez alors nous contacter au 450 789-2489 ou par courriel gforcier@pierredesaurel.com pour nous communiquer votre numéro de téléphone ou et/ou votre adresse courriel.

**LA PROPRIÉTÉ
À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**



Société de l'assurance
automobile
Québec



Opération
Nez rouge



Desjardins



SOREL-TRACY

450 746-1611

1 866 Desjardins

(25-26) novembre (2-3)-(8-9-10)-(15-16-17)-(22-23-24)-(29-30-31) décembre 2016

Deviens bénévole! Pour infos : WWW.OPERATIONNEZROUGE.COM

Maître d'œuvre :



Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Yoga-famille (Parents-enfants)

Pour Yoga-famille et zumba en famille :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT MARDI LE 17 JANVIER 2017

* Paiement EN ARGENT, à payer lors du 1^{er} cours

Pour INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS, veuillez communiquer
avec Vickie Larouche : (450) 881-3101 ou au ylarouche@pierredesaurel.com

Prix Session de 10 cours: 1 parent + 1 enfant = 160\$

Enfant supplémentaire de la même famille 50\$

Enfant seul sans parent (7 ans et +) 90\$

La pratique du yoga apporte plusieurs bienfaits aux enfants et bien sûr s'appliquent aussi aux adultes! En le pratiquant en famille, le yoga peut devenir un outil que les jeunes pourront appliquer au quotidien. Le tout enseigné de façon rigolote et adapté pour l'imaginaire débordant des enfants. Bref, une pause santé pour s'amuser en famille! À noter que les enfants âgés de moins de 7 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. *Vous devez apporter votre tapis de yoga ou votre serviette de plage.

Session de 10 cours les mardis du 24 janvier 2017 au 25 avril 2017 de 18 h 00 à 19 h 00

À la salle communautaire de Saint-Robert (1 rue, Aggée Pelletier)

Instructrice, Stéphanie Brunelle alias Bouclette la fée. Certifiée pour enseigner le yoga aux enfants.

Yoga adulte

*La session-hiver de yoga
reprendra en 2017.*

Où : Au centre communautaire

Quand : Les mardis à 18h

Pour info. Diane 450 789-2175

ou Monique 450 789-3332.

ZUMBA en famille

Quand : Les samedis du 28 janvier au 8 avril
de 9h30 à 10h15

Où : À la salle Léo-Thérroux

Coût : 100 \$ pour la session d'automne
(10 cours) parent + enfant

(Gratuit pour enfant supplémentaire)

Mélanie Parenteau, instructrice certifiée

Cours d'anglais intermédiaire pour adultes (SUITE)

*Cours d'anglais pour adultes intermédiaire d'une durée de 2 heures,
le mardi de 18 h 30 à 20 h 30. Début 24 janvier jusqu'au 24 avril 2017. **Place limitée!***

Lieu : salle Léo-Thérroux, à Yamaska. **Pour qui :** pour les personnes de 50 ans et plus.

Pour l'inscription, avant le début du premier cours, vous devrez fournir
votre certificat de naissance grand format et le formulaire à compléter disponible dans les
municipalités mentionnées ci-dessus (formulaire du CFP).

*Pour informations et/ou inscriptions, veuillez contacter Vickie Larouche
par courriel à ylarouche@pierredesaurel.com ou par téléphone au 450-881-3101*

Rapport du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité de Yamaska pour l'année 2016. Tel que stipulé par l'article 955 *du Code municipal du Québec*, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et des projets d'infrastructure à venir.

De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et celle de tous les contrats de 2 000 \$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$.

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je mentionne également les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe la firme FBL S.E.N.C.R.L. comptables professionnels agréés, les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2015, ont été déposés le 2 mai 2016. En voici les faits saillants :

ANNÉE 2015 (selon les états financiers)

Excédent de l'exercice	687 539 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	41 667 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	347 187 \$
Actifs	15 991 918 \$
Passifs	5 301 480 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La firme comptable FBL S.E.N.C.R.L a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Yamaska et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Yamaska et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2016

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2016, plusieurs projets avaient été identifiés.

Voici un aperçu des réalisations accomplies et/ou en voie de réalisation dans les divers secteurs de la municipalité.

Infrastructures municipales

- Rénovation de la station d'aqueduc; (*programme TECQ*)
- Rénovation de la mairie;
- Installation de caméras aux parcs J.-B. Saint-Germain et Léo-Guilbault; (*pacte rural*)
- Acquisition de quais;
- Restauration du Calvaire; (*pacte rural et Conseil du patrimoine religieux du Québec*)
- Réfection de la rampe de mise à l'eau à la Pointe-du-Nord-Est.

Aménagement, urbanisme et développement

- Revitalisation du parc J.-B.-Saint-Germain (*pacte rural*);
- Réalisation de la conformité des installations septiques. (*programme TECQ*)

Aqueduc et égout

- Remplacement de l'automate au poste de pompage principal; (*programme TECQ*)
- Réfection de la vidange de roulotte; (*pacte rural*)
- Restauration des bornes d'incendie.

Voirie

- Remplacement de quatre ponceaux; (*PAARRM*)
- Travaux de revêtement bitumineux de la chaussée.

Hommage aux aînés

Hommage à Mme Irène Desrosiers pour ses 100 ans

Née dans le rang St-Thomas à St-Aimé le 22 janvier 1917, Mme Desrosiers était la deuxième d'une famille de neuf enfants. Elle a eu un parcours de vie bien rempli. Déjà, avant son mariage, elle a occupé des emplois d'entretien ménager chez des gens notables de la ville de Sorel comme la famille Morgan et celle du juge Michaud affecté à la Cour Provinciale de Sorel. Le juge Michaud était le père du regretté comédien bien connu, Claude Michaud. Plus tard, quand elle le voyait au petit écran, elle disait: " Il est devenu un beau grand jeune homme! Dire que je lui changeais les couches."

Elle s'est mariée avec M. Josaphat Théroux le 6 juillet 1940 à l'Église Notre-Dame de Sorel car ses parents y demeuraient à ce moment-là. Suite à leur mariage, le couple a emménagé dans le rang Bord-de-l'Eau Ouest sur une ferme que le père de son époux avait achetée pour eux (cette ferme est l'emplacement actuel de la Ferme Pagé). Le couple a eu deux enfants, Gilles et Johanne. À la retraite, ils ont vendu la ferme pour s'installer au cœur du village. Malheureusement, peu de temps après, en mai 1978, ils ont eu la grande peine de perdre leur fils aîné dans un tragique accident de la route. Ce fut une épreuve très difficile à accepter pour le couple de retraités. Par la suite, ils se sont mis à faire du camping et se sont même acheté un second pied à terre en Floride où ils y passaient la moitié de l'année jusqu'au décès de M. Théroux le 10 février 1993.

Suite à cela, elle vendit la maison à Yamaska pour demeurer à l'OMH de Yamaska jusqu'en 2007. Elle demeure depuis à la résidence de retraite Marquis 1 de Tracy. Elle y mène encore une vie active et participe à des activités comme le bingo, les cartes, la pétanque, les quilles et elle adore faire des mots cachés. Cela la tient en forme et bien occupée.

Hormis sa fille Johanne, trois petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants l'entourent d'amour car elle le mérite tellement et ils espèrent l'avoir près d'eux encore longtemps. Sa devise a toujours été que le travail n'a jamais fait mourir personne.

Cette belle dame qu'est Mme Irène Desrosiers a toujours possédé une belle joie de vivre appréciée de tous ceux qui l'ont côtoyée. Nous vous souhaitons, chère dame, de conserver la bonne forme encore plusieurs années!

Résumé d'un témoignage rédigé par sa fille, Johanne St-Germain.

Thérèse Parenteau aura bientôt 90 ans, le 7 janvier 2017

Elle est la fille de Joseph-Aimé Parenteau et d'Aurore Cournoyer et a grandi sur la ferme familiale dans le rang du Petit Chenal avec ses 7 frères et sœurs.

Elle s'est mariée à Marcel Fagnan le 31 juillet 1948 et est veuve depuis avril 2009. De cette union, sont issue 6 garçons, 13 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants et à son plus grand bonheur, plusieurs filles parmi sa descendance.

Elle réside actuellement à la résidence de la Maison Fo-Rel avec vue sur la propriété achetée en 1958 et vendue en 2010 pour permettre l'agrandissement éventuel de l'école Notre-Dame.

Elle est toujours vive d'esprit, a une bonne mémoire et le pied un peu moins assuré. Elle garde un intérêt marqué pour tous les maskoutains et les activités municipales.

Texte fourni par son fils Léo Fagnan

NOS CITOYENS À L'HONNEUR

La municipalité rend hommage à deux grands bénévoles...

La période des Fêtes est un moment propice pour remercier les nombreux bénévoles qui donnent généreusement de leur temps au sein de notre communauté. Le bénévolat est l'acte de citoyenneté et de philanthropie le plus généreux posé pour la société. Parmi nos nombreux bénévoles, nous désirons souligner, tout particulièrement, l'importante implication de **Marcel et Louise St-Germain**. Jusqu'au printemps dernier, se tenaient chez nous, tous les jeudis, des cliniques de prises de sang où Marcel et Louise recevaient tôt le matin, depuis 23 ans, tous les citoyens qui s'y présentaient et ce, toujours avec la bonne humeur qu'on leur connaît. M. St-Germain préparait la salle en y installant des chaises, animait les conversations et Mme St-Germain officiait comme secrétaire. Malheureusement, le service a été aboli localement.

On retrouve le couple St-Germain au sein de plusieurs autres organismes à titre de bénévoles. Annuellement, lors du dépouillement d'arbre de Noël des enfants dans notre municipalité, Marcel et Louise endossent les costumes et les rôles du Père Noël et de la Fée des Étoiles pour le plus grand plaisir des tout-petits. Ils font aussi partie, depuis plusieurs décennies, de l'équipe des bénévoles à la bibliothèque municipale.

La municipalité de Yamaska tient à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre immense collaboration à titre de bénévoles exemplaires. C'est toute la communauté qui bénéficie de votre dévouement et de votre générosité. Merci de nous consacrer une partie de vos temps libres, c'est très apprécié!

*Diane De Tonnancourt,
au nom du conseil municipal de Yamaska*

NOS CITOYENS À L'HONNEUR

La Ferme Genlouis honorée...

En effet, la Ferme Genlouis de Yamaska est une des récipiendaires des Grands Prix santé et sécurité du travail dans la région de la Yamaska. Ce prix a été remis grâce à une invention de Louis-Frédéric Joyal, ingénieur agricole, qui réduit considérablement les risques de blessures dans le milieu de travail de l'entreprise spécialisée dans l'engraissement de porcs.

L'entreprise locale, couronnée régionalement, pourrait encore remporter un prix au Gala national des Grands Prix santé et sécurité au travail qui aura lieu au printemps 2017 à Québec.

Bravo à la Ferme Genlouis, à Louis-Frédéric et bonne chance pour la suite!

*Diane De Tonnancourt
Conseillère municipale d'Yamaska*

Hommage aux aînés

Mme Irène Desrosiers	22 janvier 1917
Mme Marie-Flore Maclure Guilbault	31 décembre 1922
Mme Marie-Blanche Maclure Théroux	31 décembre 1922
Mme Florette Salvas	18 janvier 1923
M. Clément Brouillard	29 janvier 1925
Mme Thérèse Fagnan	7 janvier 1927

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016

Un suivi rigoureux des revenus et dépenses des activités financières et la réalisation d'activités d'investissement en grande partie subventionnées devraient faire en sorte que la municipalité terminera son année financière avec un surplus aux livres.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

- Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses afin d'obtenir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens;
- Continuer les différentes interventions d'entretien pour maintenir les bâtiments municipaux en bon état;
- Poursuivre l'amélioration de nos infrastructures municipales avant que leurs dégradations ne deviennent plus sérieuses et coûteuses;

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le conseil municipal continuera à travailler sur les projets déjà débutés soit, l'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'école intégrée d'Yamaska, la mise en place de réseaux séparatifs du secteur des rues Salvat et Saint-Michel, la mise aux normes des installations septiques, la stabilisation de la berge du rang de la Pointe-du-Nord-Est, la construction d'un garage municipal et d'un chalet des loisirs. Comme à l'habitude, des travaux de voirie sur divers chemins de la municipalité y seront inscrits.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

La rémunération du maire est de 9 617,94 \$ et son allocation de dépenses est de 4 808,98 \$; la rémunération de conseiller est de 3 206,30 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 603,16 \$.

La rémunération versée au maire par la MRC de Pierre-De Saurel est de 5 788,76 \$ plus une allocation de dépenses de 2 894,28 \$.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Je dépose également la liste de tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2015 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

CONCLUSION

Je tiens à remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Merci également à tous les bénévoles qui contribuent au dynamisme de notre belle municipalité. Finalement, j'invite les citoyens à participer en grand nombre à la séance extraordinaire prévue le 5 décembre 2016 à 19h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2017.

Louis R. Joyal, maire

Les étiquettes 2017 pour les bacs roulants supplémentaires seront disponibles au début du mois de décembre à votre bureau municipal.

C'est dans l'optique de la réduction des déchets que le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a décidé de permettre un seul bac à déchets par unité d'occupation.

Les propriétaires désirant bénéficier, ou bénéficiant de la collecte de plus d'un bac, doivent s'acquitter auprès de leur municipalité, d'une taxe au montant de 60\$ par bac supplémentaire.

Une étiquette autocollante sera émise et devra être collée à l'avant du bac excédentaire à compter du 1^{er} janvier, et sera valide pour l'année 2017 seulement.

Afin de favoriser la récupération et le recyclage, il est à noter que le nombre de bacs bleus permis est quant à lui illimité et sans frais.

Collecte des encombrants

Dans le cadre d'un nouveau contrat, veuillez prendre note qu'il y aura 9 collectes d'encombrants par année. Il n'y aura donc aucune collecte d'encombrants en décembre 2016 et en janvier 2017.

FOSSES SEPTIQUES - TESTS DE COLORANT

Les rapports des tests de coloration pour les fosses septiques seront prêts à être distribués bientôt. Les citoyens ayant reçu ses tests devront venir chercher leurs rapports au bureau municipal à compter du **19 décembre**. *Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période du temps des Fêtes du 23 décembre à midi au 6 janvier 2017 inclusivement.*

ÉCOCENTRE RÉGIONAL PIERRE-DE SAUREL

Le site de l'Écocentre régional Pierre-De Saurel situé au 3125, rue Joseph-Simard, est ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30.

Le service est offert sans frais aux citoyens de la MRC de Pierre-De Saurel. Une preuve de résidence est requise (ex. permis de conduire).

Avant votre départ pour l'écocentre régional, veuillez trier vos matières afin d'en faciliter la disposition sur le site.

Matières acceptées :

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) : bois, gypse, brique, bardeau d'asphalte, pierre, métaux, portes, fenêtres;
- Résidus verts : branches, feuilles, gazon, tourbe;
- Résidus domestiques dangereux (RDD).

Pour favoriser le réemploi, vous pouvez y déposer des électroménagers, des meubles, des vêtements ou tout autre bien usagé en bon état.

Attention : les déchets ne sont pas acceptés à l'Écocentre régional ni même au Recyclo-Centre.

Aucune matière provenant d'entreprises commerciales n'est acceptée.

Organismes (suite)

Biblio

ROMANS ADULTES:

Le bazar des mauvais rêves, de Stephen King
La mort nomade, d'Ian Manook
Sexe, pot et politique, de Lucie Pagé
Étincelle, de Michèle Plomer
Les vieux ne pleurent jamais, de Céline Curiol
Marie de la mer T.1 et 3, d'Annie Lavigne
Côte-Blanche, de Marie-Claude Charland
Tome 1 L'étranger d'outre-mer
Tome 2 Déroute
Tome 3 Empreintes du passé
Tome 4 Entre ombre et lumières
Pour toi Nina, de Claire Pontbriand
Délires mortels, de Kathy Reichs
Les étoiles de la fortune T.2 Annika, de Nora Roberts
La marche des nuages, t.1&2, de Josée Ouimet
Péril sur le fleuve, de Daniel Lessard
Dernières vendanges, de Laura Dave
Le chant du rossignol, de Kristin Hannah
Autour d'Éva, de Louis Hamelin
Brunetti en trois actes, Donna Léon
La vengeance des mères, de Jim Fergus
Les nouveaux amants, de Alexandre Jardin

FAITS VÉCUS :

Je ne sais pas pondre l'œuf, mais je sais quand il est pourri, de Josée Blanchette
Instincts, de Sarah Marquis
Le test, de Stéphane Allix
Conversation avec un enfant curieux, de Michel Tremblay
La renarde et le mal peigné, de Pauline Julien et Gérald Godin

JEUNESSE :

Harry Potter et l'enfant maudit, parties 1 et 2, de J.K. Rowling

BD

S'enfuir récit d'un otage, de Guy Delisle

ART :

Ta photo dans ma chambre, trésors retrouvés de la chanson, de Monique Giroux et Jean-Christophe Laurence

VOYAGE

300 raisons d'aimer San Francisco, de Marie-Joëlle Parent
300 raisons d'aimer New-York, de Marie-Joëlle Parent

BIOGRAPHIE

France Castel, Ici et maintenant, de France Castel
Anne-France Goldwater, plus grande que nature, de Martine Turenne
Jean Leloup, de Jacques Lancôt
Couche-Tard ou l'audace de réussir, de Guy Gendron

DOCUMENTAIRE

L'Odyssée des illusions, de Jean Lemire
Le guide de l'auto, spécial Mustang, de Denis Duquet et Gabriel Gélinas
Dans ma nature, de Sophie Thibault

SANTÉ

Une alimentation ciblée pour préserver ou retrouver la santé de l'intestin, de Jacqueline Lagacé

Jocelyne Lapierre, bénévole

Nos heures d'ouverture sont le mardi de 14h à 16h et de 19h à 20h. Nous avons aussi un cartable avec la compilation des nouveautés des mois précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.

N.B. LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LES
27 DÉCEMBRE ET 3 JANVIER 2017

Bonne lecture!

Afeas

Félicitations mesdames Colombe Théroux et Gisèle Thibault

Accompagnée de son mari au centre, M. Fernand Théroux, notre super Grand-maman se nomme Colombe St-Germain Théroux. Elle est la maman de deux fils : Simon et Pascal. Ses quatre petits-enfants se nomment Benjamin, William, Édouard et Renaud. Son arrière-petit-fils, Nolan est dans les bras de son papa. Un deuxième petit-fils n'apparaît pas sur la photo. Notre super Grand-maman, est membre de l'Afeas Yamaska depuis la fondation en 1966. De plus, elle est organiste de notre communauté à l'église de Yamaska depuis l'âge de 12 ans.



À cette époque, elle a été accompagnée par sa maman durant deux ou trois ans. Ce fera bientôt 70 ans qu'elle est organiste. Dotée d'une voix d'or, elle est toujours sollicitée pour des solos lors de funérailles, messes du dimanche ou toute autre occasion. Désirant toujours en connaître davantage dans le monde d'aujourd'hui, elle participe régulièrement aux assemblées du conseil municipal. Femme distinguée, Colombe, bien joli prénom, est une femme inspirante qui sait croire en la vie, s'oublier et concilier. On peut ajouter que sa famille est sa richesse!! Colombe, nous te vouons une admiration profonde pour tout le travail effectué depuis autant d'années. L'Afeas Yamaska est fière de sa Super Grand-maman.



Madame Gisèle est cette grande dame qui a allumé la flamme Afeas en 1966 à Saint-David. Les postes de présidente, vice-présidente, secrétaire, conseillère et même agente de liaison lui ont été confiés. Très investie dans sa communauté, avec son grand talent et sa volonté de donner, elle a participé à titre de membre de la chorale, musicienne, marguillière, organisatrice de voyages et de la populaire émission télévisée de l'époque, « Soirée canadienne ». Cette femme a toujours préféré l'action à l'inaction.

Toujours très sensibilisée aux problèmes de la société, madame Gisèle poursuit sa mission à l'Afeas Yamaska depuis trente ans. Elle participe régulièrement aux activités femmes d'ici et n'a pas peur de parler haut et fort de l'Afeas. Âgée de 88 ans, madame Gisèle est très autonome et inspirante. D'une allure très distinguée, madame Gisèle est une grande âme et est un très bel exemple. Elle sait valoriser l'Afeas et sa mission dont le mandat est de faire évoluer les mentalités. L'Afeas Yamaska est honorée par cette femme enthousiaste et passionnée, non seulement par son passé riche de réalisations mais par ses capacités de transmettre la flamme aux autres par son énergie et sa joie de vivre. Madame Thibault est un excellent modèle et elle restera la source de notre idéal. L'Association féminine d'éducation et d'action sociale d'Yamaska félicite cette femme de cœur, madame Gisèle Thibault, pour ses 50 années de fidélité à la cause Afeas!

Vous méritez notre admiration femmes de l'Afeas Yamaska. Mesdames Colombe et Gisèle ont été déclarées gagnantes à la suite des concours organisés par l'Afeas régionale Centre-du-Québec.

Ayez le cœur à la fête

Que votre Noël, passé avec les êtres chers, soit joyeux et laisse des souvenirs débordant de bonheur! Que l'année 2017 soit un gage de santé et de paix et vous apporte sérénité et amour!!!!

Diane Bibeau, présidente





DÉFI PATIN 2017

Belle activité familiale GRATUITE

« À NE PAS MANQUER »

Nous invitons la population à participer au **DÉFI PATIN 2017**, en collaboration avec l'organisme *Pour le plaisir de bouger* et de bien manger, qui consiste tout simplement à pratiquer le magnifique sport hivernal qu'est le patin-hockey sur glace.

**Quand ? : Dimanche, le 22 janvier 2017,
de 13h00 à 16h00**

Où ? : 100, rue Guilbault



- * Activités hivernales sur place;
- * Chocolat chaud, café et collation sur place.



**Participez en grand nombre et soyons
LA MUNICIPALITÉ qui remportera
ce DÉFI PATIN!**

SOIRÉE CINÉMA

Un film (à déterminer) sera présenté le
26 janvier 2017
à la salle Léo-Thérout à 19h00 !
Rafraîchissements sur place !
On vous attend en grand nombre !!!

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaire régulier:

Lundi au vendredi: de 8h00 à 22h00

Samedi et dimanche : de 13h00 à 22h00

Horaire de la période des Fêtes

24 décembre : 13h00 à 16h00

25 décembre : fermée

Du 26 au 30 décembre : horaire habituel du samedi

31 décembre : 13h00 à 16h00

1^{er} janvier : fermée

2 janvier : retour à l'horaire régulier

* Des changements à l'horaire sont possibles, suivez la page Facebook de la municipalité pour connaître les modifications.

Nouveauté pour les patineurs (euses)

Une patinoire supplémentaire sera aménagée sur le terrain de balle pour tous ceux qui ne veulent pas être importunés par les joueurs de hockey.

Patin libre à Saint-Robert

Il reste encore des journées où vous êtes invités à patiner gratuitement au Centre Sportif de St-Robert, de 13h30 à 15h les journées pédagogiques suivantes :

- * 30 décembre 2016;
- * 6 janvier 2017;
- * 27 janvier 2017;
- * 3 mars 2017;
- * 24 mars 2017.



Léo-Paul Desmarais, pour le Comité des loisirs

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DE NOËL 2016

Célébration communautaire du pardon

Dimanche 18 décembre à 19h00 à la sacristie de Yamaska

Lundi 19 décembre à 19h00 à la sacristie de Saint-David

Mardi 20 décembre à 19h00 à la Salle Municipale de Saint-Gérard-Majella

Célébrations des Messes de Noël

Samedi 24 décembre à 16h00 à Yamaska : Messe des enfants

Samedi 24 décembre à 21h00 à Saint-David : Messe de Noël

Samedi 24 décembre à 23h00 à Yamaska : Messe solennelle de Noël

P.S. Notez que la messe du soir à Yamaska est à 23h00 (11h00 p.m.)

Dimanche 25 décembre à 10h00 à Salle Municipale de Saint-Gérard-Majella

Messe de Noël



Célébrations des messes la veille et le Jour de l'An 2017

Samedi 31 décembre à 16h30 à Yamaska (église)

Samedi 31 décembre à 19h00 à Salle Municipale de St-Gérard-Majella

Dimanche 1^{er} janvier à 9h30 à Yamaska (église) et Vœux de M. L-R Joyal, maire de Yamaska et marguillier de la Paroisse Saint-Michel

Dimanche 1^{er} janvier à 10h45 à Saint-David (église)

P.S. Notez que la messe du soir à Yamaska est à 23h00 (11h00 p.m.)

ÉLECTION DE MARGUILLIERS DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Par la présente, je convoque une Assemblée des Paroissiens et Paroissiennes de Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, en vue de l'élection de marguilliers de la Paroisse Saint-Michel le **dimanche 11 décembre 2016, immédiatement après la messe de 10h45 à la sacristie de l'église Saint-David**. En vertu de la Loi des Fabriques, tout catholique adulte, habitant le territoire de la Paroisse Saint-Michel, peut être élu marguillier. Cette année, les marguilliers sortants de charge sont Messieurs Yves Villiard et Viateur Plante qui sont éligibles pour un autre mandat de trois ans.

Paniers de Noël

Dimanche **4 décembre** prochain, il y aura une collecte spéciale, dans chacune des communautés chrétiennes de notre Paroisse, en faveur des démunis de nos communautés chrétiennes. De plus, dans chacun des lieux de rassemblement des chrétiens, une boîte sera placée pour recueillir des denrées non périssables en vue de la confection de paniers de Noël. Les personnes dans le besoin peuvent donner leur nom au presbytère de la Paroisse (450-789-2115) ou au Centre d'Action Bénévole (450-743-4310) pour recevoir un panier Noël.

Opération dîme, précision

Les paroissiens et paroissiennes répondent généreusement, un merci à tous et toutes. Les personnes désireuses de recevoir un reçu d'impôt pour l'année 2016 ont jusqu'à la fin de février 2017 pour faire leur don; c'est une exigence des gouvernements du Québec et d'Ottawa.

Lionel Emard, ptre-curé

Organismes (suite)

Âge D'or



Décembre est à nos portes et l'Âge d'or pense aux Fêtes! N'oubliez pas le banquet de Noël qui aura lieu vendredi, 16 décembre à la salle Léo-Thérout à compter de 17h30. Un souper chaud accompagné de vin sera servi. Veuillez

confirmer votre présence en acquérant vos billets auprès des membres du conseil de l'Âge d'or. Le coût des billets est de 27\$ pour les membres et de 30\$ pour les non-membres. **Aucun billet ne sera vendu à la porte.** Une soirée dansante suivra le souper dès 19h30 avec l'orchestre de M. Yvon Daunais. Les danseurs pourront s'en donner à cœur joie jusqu'à la fin de la soirée qui comportera également des tirages de plusieurs prix de présence et le tout se terminera par un goûter en fin de soirée. Bienvenue à tous!

Il est à noter que nous prendrons une pause de nos activités à partir du 20 décembre et nous reprendrons mardi le 10 janvier 2017. Également, il y aura soirée de danse vendredi, le 20 janvier 2017 à 19h30 et se tiendra à la salle Léo-Thérout avec l'orchestre de M. Yvon Daunais et un buffet froid sera servi en fin de soirée.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous un joyeux temps des fêtes! Que l'année 2017 vous apporte de la santé, du bonheur et de l'amour!

Nicole Benoit, présidente



CAFÉ FAMILLE

**Parents et enfants
entre 0 et 5ans**



(Grands-parents, tantes, oncles et amis
sont les bienvenus)

Café et collations sur place

C'est gratuit, profitez-en!!!

Quand: Vendredi, 27 janvier 2017

Heure: 9h à 11h

Lieu: Centre communautaire
137, rue Principale
Yamaska



**Ouvert à tous les derniers
vendredis du mois!**

Informations :

**Julie Naud, intervenante en développement
communautaire**

Tél: 450-517-5296

Courriel: julienaudpro@outlook.com